



PRÉFECTURE DU MORBIHAN
PRÉFECTURE MARITIME DE ATLANTIQUE

Comité de pilotage Natura 2000 de la Zone Spéciale de Conservation FR5300027 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et de la Zone de Protection Spéciale FR5310093 « Baie de Quiberon »

PLOUHINEC, espace Jean-Pierre CALLOCH

Relevé de décisions de la réunion du 25 avril 2019

Présidents : M. LE DIREACH – Adjoint du préfet maritime de l'Atlantique pour l'Action de l'État en mer et M. CLAVREUIL, sous-préfet de Lorient

Etaient présents :

M. LE DIREACH Daniel	Adjoint du préfet maritime de l'Atlantique
M. CLAVREUIL Pierre	Sous-Préfet de Lorient
M. LE FORMAL Adrien	Maire de Plouhinec, Président du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon
M. PIERRE Gérard	Vice-Président du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon – Conseiller Départemental - Maire de Plouharnel
M. RIGUIDEL Dominique	Vice-Président du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon - Maire d'Erdeven
M. ROZO Roland	Membre du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon – Adjoint au Maire de Quiberon
M. HERCEND Guy	Membre du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon – Adjointe au Maire de Plouhinec
Mme LEANNEC Armande	Membre du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon – Adjointe au Maire de Plouhinec
Mme ORGEBIN Monique	Adjointe au Maire de Rianteac
M. PAILLAT Gilles	DREAL Bretagne
Mme OLLIVIER Sophie	Bureau Environnement Marin – Préfecture Maritime Atlantique
M. CASABONNET Hugues	Chargé de mission AFB Antenne Atlantique
Mme BOUTEILLER Yolaine	Cheffe Unité Nature Forêt Chasse, DDTM 56

Mme BARBOUX Marie-Françoise	Cheffe de projet DML, DDTM 56
Mme FILINGER-DESSENT Laura	Chargée de mission DIRM NAMO
Mme BLOT ROUGEUX Camille	Chargée de mission Conservatoire du Littoral
M. SANSOT Paul	ONF Responsable Unité territoriale 56/29 sud
M. GAUTIER Sébastien	ONCFS 56
Mme BONFIGLIO Christine	Directrice SMGSGQ
M. LE PIMPEC Christophe	Directeur adjoint SMGSGQ – Coordinateur Natura 2000
M. TANDEAU de MARSAC Bruno	LPO Bretagne
M. COUGOULAT Jean-Pierre	Vice-Président ACMM
Mme BILLARD Martine	Correspondante environnement biodiversité, Etat-major, zone de défense Rennes
M. BLANCHARD Jacky	Conseiller environnement, Base FUSCO
Mme CORBE Anne	Conseiller environnement, CECLANT PMRE
M. YERMIA Robert	Coordinateur de formation, ENVSIN
M. PHILIPPON Patrick	Vice-Président Morbihan, Bretagne Vivante
M. BAYER Noël	Bretagne Vivante, antenne de Lorient
M. CREMADES Christophe	Représentant Kite surf, comité Départemental de voile du Morbihan
M. CHARPENTIER Antoine	Technicien, Observatoire du plancton
Mme CORNELOUP Claudine	Présidente, Observatoire du plancton
Mme LEBRANCHU Madeleine	Présidente, Fédération Française de Randonnée du Morbihan
M. AMIEL Christian	CDTE 56, Commission chemins
M. DELHAYE Philippe	Conseiller technique, DRDJSCS Bretagne, FF voile
M. LELONG François	Président commission coquillages, CDPM 56
M. MEYNIEL Elouan	Chargé de mission, CDPMEM 56
Mme BADOUEL Charlotte	Chargée de mission, CRC Bretagne Sud
Mme GIACINTI-DIEBOLT Claudine	Représentante des ACR et de l'UMIVEM
Mme GUGUIN Virginie	Sous-Préfecture de Lorient
Mme DELATOUCHE Typhaine	Chargée de mission Natura 2000, Lorient Agglo

Absents excusés :

M. LE GAL Philippe	Président, CRC Bretagne Sud
Mme NICOLAS	Vice-présidente de Lorient Agglomération

Ordre du jour :

1 - Présentation et bilan de l'animation de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » (directive habitats)

- Présentation des principaux enjeux de la ZPS « Baie de Quiberon » (directive oiseaux)

2 - Opportunité de révision du DOCOB de la ZSC et de l'élaboration du DOCOB de la ZPS Baie de Quiberon : modalités de la concertation et de la rédaction d'un DOCOB commun aux deux sites

3 - Désignation du président du comité de pilotage et de la structure opératrice

4 - Programme d'activités 2019-2020 et calendrier prévisionnel

La présentation effectuée en séance est jointe à ce compte rendu.

.....

M. Le Formal, Maire de Plouhinec et Président du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon (SMGSGQ) accueille ce COPIL Natura 2000 dans une dynamique locale positive suite à l'obtention du Label Grand Site de France obtenu fin décembre 2018.

C'est une étape importante pour le projet de territoire du Grand Site sans pour autant sacrifier la préservation des milieux naturels des dunes et de la côte sauvage. Le syndicat entend poursuivre les efforts de préservation de la biodiversité entrepris depuis longtemps (Life nature). La révision du DOCOB a ainsi été inscrite volontairement dans le programme à 6 ans du Label pour poursuivre ces objectifs.

L'Administrateur Général des Affaires Maritimes (AGAM) M. Le Direach, qui préside ce COPIL en tant qu'adjoint du préfet maritime, prend ensuite la parole pour présenter la préfecture maritime, sa zone de compétence et ses missions en matière d'environnement.

Le préfet maritime est le représentant de l'État en mer. Ses missions s'exercent en mer à partir de la limite des eaux territoriales à l'exception de l'intérieur des limites administratives des ports. La zone maritime de l'Atlantique s'étend du littoral du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole. Parmi ses nombreuses missions, il doit veiller à la protection de l'environnement dans sa zone de compétence.

Il rappelle que ce site Natura 2000, Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » directive Habitat, a été étendu en mer et qu'il est aujourd'hui majoritairement marin comme la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Baie de Quiberon » directive Oiseaux. C'est pour ces raisons que le comité de pilotage est aujourd'hui -co-présidé par le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet du Morbihan.

L'arrêté de composition vient d'être signé et est joint à ce présent compte-rendu. Les préfets ont fait en sorte d'être le plus exhaustif possible afin que chaque activité de ces 2 sites soit représentée. Cependant, si d'autres organismes souhaitent intégrer ce comité de pilotage, ils devront en faire la demande par courrier aux préfets.

M. le sous-préfet remercie M. Le Formal pour son accueil. Il souligne le travail conséquent et performant réalisé par le Grand Site Gâvres-Quiberon pour l'obtention de ce label qui sera remis officiellement dans quelques semaines lors d'une cérémonie organisée à Plouhinec. Il précise que le volet Natura 2000 sera suivi de la même façon par la sous-préfecture et invite ensuite les techniciens à présenter les éléments à l'ordre du jour.

M. Le Pimpec présente l'ordre du jour.

1 - Présentation et bilan de l'animation de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » (directive habitats) et Présentation des principaux enjeux de la ZPS « Baie de Quiberon »

Il rappelle que le syndicat mixte est l'opérateur Natura 2000 historique de la ZSC FR5300027 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées ».

Le DOCOB actuel a été réalisé en régie et validé en 2004.

En 15 ans d'actions menées par le syndicat mixte sur ce site, le programme Life Nature et les actions réalisées en régie quotidiennement par l'équipe des gardes du littoral sur le terrain, ont permis de mettre en œuvre l'essentiel du DOCOB. Plus récemment des actions complémentaires ont répondu à des problématiques spécifiques nécessitant des travaux de génie écologique plus lourds (mission autour des étangs de Kervran et Kerzine, contrat Natura 2000 de réouverture de zones humides, partenariat avec la Marine nationale dans le cadre du Fond d'Investissement pour l'Environnement du ministère de la Défense, obtenu avec la base des fusiliers commandos...).

Aujourd'hui il est cependant temps de procéder à l'évaluation et à la révision du DOCOB.

Cet exercice se fera en cohérence avec le programme du Label Grand Site de France.

Un partenariat étroit sera établi avec les services de l'État et ce travail bénéficiera de l'appui technique de l'AFB (plus particulièrement pour l'intégration du volet ZPS « Baie de Quiberon » au futur DOCOB).

M. Le Pimpec, présente dans un 1^{er} temps le bilan de l'animation de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et les actions menées jusqu'à présent.

2 - Opportunité de révision du DOCOB de la ZSC et de l'élaboration du DOCOB de la ZPS Baie de Quiberon : modalités de la concertation et de la rédaction d'un DOCOB commun aux deux sites

M. Paillat (DREAL Bretagne) explique que la nouveauté pour ce DOCOB sera l'intégration de la ZPS qui vise une protection des oiseaux en baie de Plouharnel. L'objectif est que les actions de la ZPS et de la ZSC soient intégrées dans un unique DOCOB qui se veut être synthétique et opérationnel à l'instar d'un plan de gestion. Il rappelle qu'un des enjeux de la France est de doter d'un DOCOB tous les sites Natura 2000 désignés à l'échéance 2020.

M. Casabonnet présente ensuite les missions de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) sur les sites Natura 2000 en mer et la manière dont pourra s'organiser le partenariat technique avec le Syndicat Mixte dans les prochains mois, en particulier pour les travaux qui concerneront le volet ZPS « Baie de Quiberon ». Il détaille également la méthodologie employée par l'AFB pour l'élaboration des DOCOB et donne un aperçu des espèces rencontrées sur la ZPS, à partir des connaissances existantes (programme PACOMM, étude Bretagne Vivante...)

Les travaux sur le volet ZPS seront menés de façon à s'intégrer dans l'élaboration d'un DOCOB commun ZSC-ZPS.

M. Le Pimpec poursuit la présentation en détaillant l'organisation mise en place par le syndicat mixte pour poursuivre l'animation du DOCOB et les actions en régie (notamment avec l'équipe des gardes du littoral du syndicat mixte), tout en engageant son évaluation / révision.

Il précise ainsi que le Syndicat Mixte a validé en comité syndical le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Natura 2000 en renfort (CDD de 2 ans) pour engager ces nouvelles missions. En accord avec les services de l'Etat (DREAL, DDTM), ce poste pourra être subventionné (fonds FEADER). La fiche de poste paraîtra au mois de mai pour une prise de fonction en juillet 2019.

M. Le Direach invite alors l'assemblée à s'exprimer à ce stade de la présentation.

M. Philippon (Bretagne Vivante) souligne la cohérence territoriale de ces actions Natura 2000 et du programme du Label Grand Site de France. Il indique qu'il est favorable à cette démarche qui prend également en compte les facteurs économiques et humains et souhaite que les moyens financiers suivent.

Mme Delatouche (Lorient agglo) indique que les oiseaux étant mobiles, il y aura une interaction forte avec la ZPS « Rade de Lorient ». Aussi, elle demande si ces enjeux ont été pris en compte.

Gilles Paillat (DREAL Bretagne) répond que ces enjeux seront bien intégrés notamment en poursuivant l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement en réseau des ZPS (mouvements des oiseaux etc.).

Les remarques générales étant soldées, M. Le Direach propose de passer à la désignation de l'opérateur Natura 2000 pour la ZSC et la ZPS ainsi qu'à la présidence du COPIL.

3 - Désignation du président du comité de pilotage et de la structure opératrice des sites ZSC FR5300027 et ZPS FR5310093

M. Le Direach informe les membres du COPIL des candidatures, du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon à la fonction d'opérateur et de celle M. Le Formal à la présidence du COPIL, reçues par les préfets. En l'absence d'opposition des membres du COPIL, la candidature du SMGSGQ en tant que structure opératrice, et la candidature de M. Le Formal à la présidence du COPIL sont validées.

M. Le Formal remercie alors les membres du COPIL pour leur confiance et ajoute qu'il est important que la population s'approprie le résultat de toutes les actions menées à la fois sur le volet Label Grand Site de France comme sur le volet Natura 2000.

Il tient également à rendre hommage aux gardes du littoral, chevilles ouvrières des actions menées sur le terrain et sentinelles de veille du Grand Site. Il rappelle que grâce à la mobilisation de la DREAL Bretagne, du Conseil Départemental, de l'État et des communes, les postes de gardes du littoral ont pu être pérennisés. Leur travail de rapprochement avec la population est important pour faire vivre ce projet de territoire sur le terrain.

M. Le Formal assure aux membres du COPIL qu'il fera en sorte que le SMGSGQ remplisse au mieux ses missions et se dit confiant en l'avenir dans la mesure où il a su répondre présent dans les moments difficiles comme lors de l'événement du TK BREMEN. Le syndicat avait d'ailleurs été honoré d'un prix spécial du jury aux trophées Natura 2000 nationaux, pour sa contribution à la préservation du site lors de cet événement.

4 - Programme d'activités 2019-2020 et calendrier prévisionnel

M. Le Pimpec présente enfin la méthodologie générale et le programme d'activités prévisionnel pour 2019-2020 (programme d'actions animation, évaluation / révision, nouveau DOCOB ZSC + ZPS).

Il détaille également le calendrier prévisionnel avec un échéancier courant jusqu'à 2021.

Gilles Paillat (DREAL) concède que le timing est serré. Cependant, pour la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur ces sites, plusieurs partenaires seront amenés à intervenir sur le DOCOB contrairement à ce que l'on peut voir sur d'autres sites. Le SMGSMQ devra s'appuyer sur un format commun le plus pragmatique possible pour la rédaction du DOCOB. Il insiste sur l'impératif d'un travail synthétique, concis et opérationnel orienté et pensé pour la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain.

Le DOCOB doit être accessible à tous, devenir un véritable outil de travail dans lequel chaque partenaire pourra s'investir.

Ces propositions sont alors soumises à la validation du COPIL.

M. Le Direach interroge les membres du COPIL sur le programme de travail présenté et l'organisation proposée (méthodologie, moyens, échéancier...). En l'absence de réserve, le schéma de travail et ses orientations sont validés.

Au terme de cette réunion, M. Le Direach remercie les membres du COPIL pour leur participation. Le sous-préfet remercie les intervenants pour la qualité des présentations. Il note un climat serein au sein de l'assemblée propice à de belles perspectives de travail dans la continuité de la dynamique de l'obtention du Label Grand Site de France.

Il passe la parole à M. Le Formal, nouveau président du COPIL pour conclure.

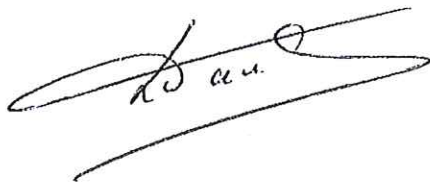
M. Le Formal se réjouit de la dynamique actuelle du territoire pour préserver ce site exceptionnel. Le Label Grand Site de France comme la relance de la démarche Natura 2000 vont constituer des outils de gestion et de préservation forts à la hauteur des enjeux du site et des ambitions du syndicat mixte.

Il n'oublie pas les enjeux économiques qui sont devenus importants mais est persuadé que grâce à ces projets, les usagers et partenaires du site savent désormais se parler, échanger, travailler et avancer ensemble. Il se dit convaincu que le travail en partenariat avec l'AFB continuera dans ce sens.

La séance est levée à 11h35.

A Brest, le , **29 AOUT 2019**

Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,
l'administrateur général de 2ème classe des affaires maritimes
Daniel Le Diréach
adjoint au préfet maritime chargé de l'action de l'État en mer,



Pour le préfet du Morbihan
Le sous-préfet de Lorient,
M. Pierre Clavreuil

